

COMMUNIQUE DE REED EXPOSITIONS FRANCE

Paris, le 9 janvier 2019. Après une instruction de plus de deux ans, le TGI de Paris a rendu hier sa décision.

Le tribunal a fait droit à la demande de la Fédération des Industries Nautiques (FIN) en annulant la clause post-contractuelle qui liait Reed et la FIN concernant le Yachting Festival de Cannes jusqu'en 2041, considérant que la durée de cette clause était excessive.

Il a cependant décidé de ne pas rendre sa décision exécutoire, ce qui permet à Reed de continuer à organiser le salon tant qu'une décision en appel n'a pas été rendue.

« Nous regrettons cette décision de première instance, qui annule une des clauses essentielles et déterminantes du contrat signé avec la FIN. Nous allons évidemment faire appel de cette décision et je reste confiant sur le fait que la justice reconnaîtra la validité des engagements pris par la FIN et notre légitimité à continuer à organiser le salon de Cannes » a réagi Michel Filzi, président de Reed Expositions France.

Pour rappel, la FIN avait saisi l'Autorité de la Concurrence pour faire annuler la clause litigieuse. Par une décision du 9 août 2017, l'Autorité de la Concurrence avait rejeté l'intégralité des demandes de la FIN.

« Notre priorité a toujours été et reste le développement du salon et l'intérêt de ses clients français et internationaux, et nous sommes particulièrement heureux du succès rencontré par les éditions 2017 et 2018 du salon, succès que nous entendons bien poursuivre en 2019 grâce aux initiatives annoncées en septembre dernier. La place de salon à flot n° 1 en Europe et dans le trio de tête au plan mondial, la satisfaction de nos clients, exposants et visiteurs, et la contribution du Yachting Festival de Cannes à l'essor du marché de la plaisance en France et en Europe sont pour nous une grande source de satisfaction et aussi une grande responsabilité ».

Pour plus d'informations, veuillez contacter

REED EXPOSITIONS France

Service Communication – Laure Gentil

52-54, quai de Dion-Bouton 92806 Puteaux Cedex

Tél : + 33 (0)1 47 56 52 52 – info@reedexpo.fr

A propos de REED EXPOSITIONS FRANCE - www.reedexpo.fr

Présent sur 20 secteurs d'activité, avec 40 salons leaders dont Batimat, EquipHotel, IFTM-Top Resa, Expoprotection, Pollutec, SITL, Yachting Festival, Maison & Objet (organisé par SAFI, filiale de Reed Expositions et d'Ateliers d'Art de France), Fiac, Paris Photo... et 40 sites internet, Reed Expositions apporte à ses clients les contacts, les contenus et les réseaux pour accélérer leur développement. Plus de 14 000 entreprises et 0,8 million d'acheteurs français et étrangers sont clients de ses événements.

Reed Expositions fait partie du groupe Reed Exhibitions, premier organisateur mondial de salons et leader sur le marché français avec plus de 50 manifestations et 2 filiales, Reed Expositions France et Reed Midem.